





# La discrimination des *burakumin* dans le Japon contemporain

## Analyse sociologique d'un racisme invisible

**Dr. Caroline Taïeb**

*Exposé introductif de soutenance à l'Ehess, le 9 décembre 2022*

*Thèse dirigée par Serge Paugam et Ishimoto Kiyohide*

*caroline-grace@hotmail.fr*

Monsieur le Président

Madame et messieurs les membres du jury

J'ai l'honneur de présenter devant vous ma thèse de sociologie, intitulée « La discrimination des *burakumin* dans le Japon contemporain. Analyse sociologique d'un racisme invisible ». Je vais commencer cet exposé en expliquant mes motivations pour entreprendre cette recherche.

Cette thèse est le fruit d'un long cheminement personnel et intellectuel qui s'inscrit dans ma volonté de comprendre les populations en marge et exclues de la sphère d'intégration de la société. Elle associe mon intérêt pour une société asiatique et la façon dont se perpétue le processus discriminatoire dans une société autre que celle à laquelle j'appartiens.

C'est après un mémoire sur la politique européenne d'immigration en science politique, que j'ai décidé d'entreprendre des études de japonais en raison de mon fort intérêt pour cette culture. Par ailleurs, c'est en visitant le musée des droits de l'homme d'Osaka que j'ai pris connaissance de l'existence des *burakumin*. Une minorité discriminée dont nous savions peu de choses depuis la thèse de Jean-François Sabouret datant des années 1980. Des chercheurs consultés à l'époque m'ont encouragée à entreprendre une recherche sur ce groupe dont nous ignorions l'évolution de la situation. Ainsi, en parallèle de mon apprentissage linguistique, j'ai suivi plusieurs séminaires sur les sociétés asiatiques, les populations en marge, les inégalités et la disqualification sociale à l'Ehess.

C'est grâce au soutien financier du ministère de l'Éducation japonais que j'ai pu envisager de mener une enquête sociologique de grande envergure. Concernant l'orientation de ma recherche, au départ toutes les pistes de recherche étaient envisageables et permises. J'ai bénéficié d'une grande liberté pour choisir ma méthode d'enquête et décider sous quel angle je souhaitais traiter ce sujet dans un environnement intellectuel dynamique et stimulant. Puisque ce champ d'études est investi par les sociologues japonais, curieux et ouverts à de nouvelles perspectives de recherche importées de l'Occident.

La méthode de l'entretien est répandue au Japon, et on peut dire que les *burakumin* en tant que membres d'un groupe minoritaire suscitent l'intérêt des chercheurs. Néanmoins, le discours qui minimise le problème ou qui affirme qu'il a disparu au sein de la société est si fort, que si le chercheur étranger ne fait pas preuve de prudence, il pourrait facilement croire que celui-ci n'existe plus. Jean-François Sabouret a d'ailleurs écrit que « l'étude de la minorité burakumin est au Japon le sujet tabou par excellence », (*L'Autre Japon : les burakumin*, La Découverte, 1983, p. 11).

Mes recherches en Master m'avaient permis de réaliser des entretiens semi-directifs avec des *burakumin* mais je n'avais jamais rencontré à ce stade des personnes ayant fait l'objet de discrimination directe. Alors que les premiers entretiens laissaient peu transparaître la condition *buraku* comme un véritable obstacle, il a fallu mener une enquête en profondeur pour révéler que la discrimination et la stigmatisation continuent à se manifester sous plusieurs formes. C'est pourquoi j'ai cherché à comprendre comment celles-ci se maintenaient.

Ce qui surprend le chercheur tout au long de l'enquête ce sont les expériences vécues diamétralement opposées. Elles peuvent être aussi bien déroutantes qu'énigmatiques. Tout autant que la définition d'un *burakumin*, qui est floue et mal définie puisque selon les personnes, elle s'appuie sur les liens de sang, ou sur le simple fait d'habiter dans un *buraku*.

En plus de mon intérêt pour les expériences vécues des *burakumin*, il a fallu identifier les manques dans la littérature puisque je devais inscrire ma recherche à la fois parmi celles déjà réalisées au Japon, mais aussi en France. Une tâche difficile puisque les recherches sur cette question sont extrêmement prolifiques au Japon. Ce qui est rapidement apparu, c'est qu'aucun ouvrage sociologique n'était consacré à ce que pensent les non-*burakumin* des *burakumin*. Un manque difficile à surmonter pour le chercheur puisque sans ces informations, la compréhension du problème reste lacunaire. Tout un pan du problème reste ainsi inexploré, rendant difficile sa résolution.

C'est pour cette raison que j'ai distribué un questionnaire anonyme en main propre. Le but était aussi de rencontrer concrètement des personnes qui discriminaient. Car jusqu'à ce stade, elles ne constituaient qu'une abstraction.

## La nécessité de prendre des précautions pour la restitution des résultats

Bien que le recueil et l'accès à des matériaux sensibles ont sans nul doute été facilités par 1) ma longue présence dans le Kansai (le Japon de l'ouest), 2) le fait d'être encadrée par un spécialiste de la question et 3) mon rattachement à une université japonaise, j'ai dû prendre un certain nombre de précautions lors de la restitution des résultats.

Aucune photo des *buraku* dans lesquels j'ai enquêté ni même leurs adresses n'apparaissent dans ce travail de thèse. Sans que cela ait été interdit, c'est une mesure conseillée pour éviter que le lieu d'habitation des *burakumin* soit identifié. D'autant plus que des cartes où figurent les emplacements des *buraku* et l'adresse de certains *burakumin* continuent à circuler sur Internet.

C'est au moment de cette restitution, que certains matériaux, en particulier ceux présentés dans le chapitre 3, ont posé des problèmes qui n'avaient jamais été soulevés auparavant. Même si j'avais été prévenue à plusieurs reprises de la sensibilité du sujet, et des problèmes éventuels qui pouvaient survenir en enquêtant sur cette question, je ne m'attendais pas à ce que les propos recueillis auprès des non-*burakumin* puissent faire l'objet de demandes d'effacement. Ce qui peut expliquer l'absence de recherche sur cet aspect du problème au Japon. Pour ces raisons, mais aussi l'affaire récente d'un chercheur étranger – soutenu par des groupes d'extrême droite – qui criminalise les *burakumin* dans ses écrits, la traduction intégrale de cette thèse en japonais s'est imposée comme une nécessité.

## Les limites de ce travail et les pistes d'approfondissement

Bien que la localisation régionale ait été identifiée comme principal facteur explicatif des différences d'expériences, il convient de se demander, d'une part 1) pourquoi certains non-*burakumin* ont adhéré plus que d'autres à une « débiologisation » de l'origine *buraku*, mais aussi, d'autre part 2) les raisons d'une totale méconnaissance du problème de certains non-*burakumin*.

L'enquête n'aborde qu'un pan de la question *buraku* et d'autres aspects pourraient être explorés comme la survivance d'une possible culture *buraku*. Aussi, alors que le taux d'intermariage a certes augmenté, le nombre de femmes *burakumin* en situation de monoparentalité est élevé et plusieurs enquêtés ont mentionné que de jeunes *burakumin* seraient nombreux à faire l'objet de discrimination sans jamais en parler. C'est pourquoi j'ai exprimé un scepticisme quant à la probabilité d'une possible disparition de la discrimination dans les années à venir. D'autant plus que les non-*burakumin* discriminent sans être inquiétés.

Madame et messieurs, je vous remercie pour votre attention et je me réjouis de pouvoir échanger avec vous sur ce travail.